

mois, après quoi je retombai. Voyant que tout était bien fini pour l'art médical je commençai une neuvaine au bon Frère Didace. S'il m'obtenait ma guérison, je lui promettais de me faire religieuse, selon la volonté de Dieu. C'était en janvier 1892 ; le cinquième jour de ma neuvaine, après la Ste Communion, toute douleur disparut, j'étais radicalement guérie, et je quittai le lit immédiatement. Depuis lors, je n'ai pas eu un jour de maladie, je suis entrée au monastère, j'ai fait mon noviciat et j'ai fait ma profession religieuse. Je rends grâce à la puissante protection de bon Frère Didace pour ce bienfait signalé. Si j'ai attendu jusqu'à ce jour pour la porter à la connaissance publique, c'est que je voulais constater et faire constater que ma guérison est bien hors de doute. Mon hommage n'en est que plus éclatant pour la gloire de Dieu qui est admirable dans ses saints.

Rebecca Bellemare, fille de M. Damase Bellemare,  
en religion Sœur Marie Odoric de la Croix  
Franciscaine Missionnaire de Marie.

Je certifie que Sœur Marie Odoric de la Croix n'a jamais été malade, à l'exception d'une petite attaque de grippe, depuis qu'elle est entrée au Noviciat, et qu'elle a toujours suivi la Règle de la Communauté, comme les autres religieuses.

MARIE CHARITÉ DE JÉSUS  
Supérieure des F. M. M.

S. Edouard de Nap.—15 décembre 1896. Veuillez mettre au nombre des faveurs obtenues une guérison et deux grâces que j'attribue à la puissante intercession du Frère Didace.

Je ne me trompe point, n'est-ce pas ! ce bon Frère était bien un religieux de l'ordre des Franciscains. Alors je ne puis mieux faire que de m'adresser à ses frères pour favoriser sa canonisation par le présent témoignage. Clara Blain.

Montréal. Je remercie le bon frère Didace pour une faveur obtenue par son intercession. E. G.

— Je viens remercier ce bon Frère pour trois faveurs qu'il nous a obtenues. De plus, je dois m'accuser de négligence à accomplir une promesse. Nous avions fait au Frère Didace trois neuviaines à l'intention d'une amie qui se mourait d'une maladie de cœur. Un soulagement en a été le résultat, mais non une guérison complète. Nous supplions le bon Frère de vouloir bien terminer ce qu'il a si bien commencé.